



LE MINISTRE

Paris, le 22 OCT. 2018

Nos Réf. : MEFI-D18-01505

Vos Réf. : Votre lettre du 15 mars 2018

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez bien voulu me faire part de vos préoccupations concernant le devenir de la brigade des Douanes de Lesquin.

J'ai le plaisir de vous informer du maintien de ce service.

Cette décision a été formalisée en premier lieu par un communiqué de presse ; le maintien de la brigade des Douanes à l'aéroport de Lille-Lesquin permettra de renforcer la présence douanière au sein d'un aéroport international confronté au défi sécuritaire et du Brexit, comme pour soutenir les projets de développement de la plateforme aéroportuaire lancés par la région Hauts-de-France. A cet égard, les moyens douaniers accompagneront l'ambition portée par le Président de région, M. Xavier Bertrand, de multiplier par deux le nombre de voyageurs au cours des quinze prochaines années.

En me rendant en visite à Lesquin le 17 avril dernier, j'ai pu mesurer la satisfaction des personnels et du syndicat mixte en charge de la gestion de l'aéroport face à cette décision.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.

Sincèrement

Gérald DARMANIN

Monsieur Luc DOUMONT
Secrétaire général
de l'UNSA Finances, Industrie
et Services du Premier ministre
Bâtiment Condorcet
Télédoc 322
75703 Paris Cedex 13


MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

139 rue de Bercy – 75572 Paris Cedex 12

